



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général Délégation à la mobilité et aux carrières 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955	Note de mobilité SG/DMC/2022-662 01/09/2022
--	--

Date de mise en application : 18/08/2022

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 18/09/2022

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de directeurs et directeurs adjoints (DDETSPP adjoint du Cantal, DDETSPP adjoint de la Corse du Sud, DDETSPP adjoint de la Meuse, DDT adjoint de l'Yonne, DDTM de Loire-Atlantique, DDT de la Marne)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DD(ETS)PP

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP du Cantal)

Journal officiel du 21/08/2022 (Texte n° 35)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de la Corse du Sud)

Journal officiel du 21/08/2022 (Texte n° 36)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP de la Meuse)

Journal officiel du 27/08/2022 (Texte n° 78)

En DDT(M)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de l'Yonne)

Journal officiel du 19/08/2022 (Texte n° 25)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDTM de Loire-Atlantique)

Journal officiel du 20/08/2022 (Texte n° 52)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDT de la Marne)

Journal officiel du 27/08/2022 (Texte n° 77)

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

**La déléguée à la mobilité et
aux carrières**

Claudine LEBON

